

## UBO : évolution en « Université océanique de France » pour 2025 ; EPE avec un INP dont l'Enib

News Tank Éducation & Recherche -  
Paris - Actualité n°292412 - Publié le 20/06/2023 à 16:54

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 23/06/2023 à 14:51



Pascal Olivard et Alexis Michel -

« Nous sommes à un tournant de notre histoire et si nous voulons continuer à jouer notre rôle au service du territoire, il faut prendre en compte les grandes orientations nationales. Nous avons déjà un système universitaire à deux vitesses, entre les Idex (Initiative(s) d'excellence) I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie), et les autres. Donc l'enjeu pour nous est de reprendre de la vitesse et d'être reconnu à l'échelle nationale et internationale », déclare [Pascal Olivard](#), président de l'UBO (Université de Bretagne Occidentale), à News Tank le 19/06/2023.

Il revient sur le projet de « différenciation », intitulé Blue Inn, que l'université espère voir reconnu et financé par l'AAP (Appel à projets) Excellences. Son volet scientifique repose sur trois axes : mer et santé, mer et données, mer et ingénierie ; la création d'une graduate school est prévue.

Ce projet implique aussi la création d'un EPE (Établissement public expérimental), qui s'appellera Université océanique de France. « C'est un changement de nom très impactant, et assez inédit en France. Il y a de l'affect autour d'un nom. Mais c'est une façon d'affirmer haut et fort notre identité et celle de notre territoire. Et notre ambition d'être le leader français en sciences et technologies marines. »

Cet EPE, dont il est prévu qu'il voit le jour le 01/01/2025, aura comme établissement-composante Bretagne INP (Institut national polytechnique) qui gardera sa PMJ (personnalité morale et juridique) et regroupera en son sein, de façon fédérale, l'Enib (École nationale d'ingénieurs de Brest) et l'Esiab (Ecole supérieure d'ingénieurs en agroalimentaire de Bretagne Atlantique).

« Pour répondre à notre ambition, il faut une ingénierie bretonne dense et visible, ce qui nécessite de se réorganiser. Le modèle INP apporte de la plasticité dans le temps, ceux qui existent l'ont bien démontré », déclare [Alexis Michel](#), directeur de l'Enib.

Pour ce qui est des moyens, les porteurs ont chiffré le projet pour la demande ANR (Agence nationale de la recherche) à plus de 20 M€, « ce qui est minimaliste au regard de l'ambition », estime Pascal Olivard.

**« Nous avons eu des petits succès, mais jamais la reconnaissance de l'État de l'excellence que**

## nous avons réussi à construire » (Pascal Olivard)

Pascal Olivard revient sur la genèse du projet porté par l'UBO et son ambition. « J'ai été élu président de l'UBO le 26/01/2023 à la suite du décès de [Matthieu Gallou](#) qui a été le penseur et l'animateur de ce projet. Il y a en effet eu deux ans de discussions entre les premières pistes et le bouclage du dossier. Je me suis donc approprié ce dossier. Il nous projette sur un avenir différent, avec une ambition majeure, celle d'être le leader français en sciences et technologies marines, et une référence internationale reconnue. »

*« Le projet dans sa structure représente 30 ans de collaborations avec tous les établissements du site brestois. Nous avons eu des petits succès, mais jamais la reconnaissance de l'État de l'excellence que nous avons réussi à construire. »*

*Pourtant, l'UBO est aujourd'hui 11<sup>e</sup> au Shanghai thématique en océanographie, et quand on compare les autres établissements qui sont dans ce classement, et notamment Sorbonne Université, nous faisons figure de "petit poucet", du fait de notre taille, mais aussi parce que nous n'avons jamais bénéficié des fonds Idex et I-site. »*

L'UBO espère obtenir cette reconnaissance avec l'AAP Excellences : « Pour moi, c'est une forme d'I-site, sans la volumétrie financière. Ensuite, quand on voit que la moitié des fonds de cet appel a été réservée aux Idex et I-site, tant mieux pour eux, mais on laisse tous les autres se débrouiller. Et notamment ceux qui se situent à l'ouest d'une ligne Lille-Bordeaux pour lesquels il semble parfois qu'il n'y ait point de salut... Pourtant, les enjeux mondiaux sont importants, la France qui a la 2<sup>e</sup> zone économique exclusive maritime a besoin que sur la carte du monde il y ait un point bleu. »

### Les trois axes thématiques

Le projet repose sur trois axes thématiques, détaille Pascal Olivard :

- **Mer et santé** : « C'est un axe majeur : on y parle de l'humain, comment il interagit sur l'océan, la santé de l'océan et comment l'océan interagit sur la santé humaine ; 60 % de la population vit à moins de 150 km des côtes ; l'océan est aussi pourvoyeur de ressources, notamment de molécules qui restent à découvrir ; il est source d'énergie, de nourriture, etc. »
- **Mer et données** : « C'est notre capacité, pour servir le premier axe, à mieux observer, à mieux comprendre l'océan et à mieux détecter les ressources et nous avons une expertise dans le domaine. »
- **Mer et ingénierie** : « C'est pouvoir développer les technologies de demain pour accéder et mieux maîtriser les ressources. »

### Création d'une graduate school, « lieu d'incubation ; espace sans murs »

Pour sortir d'une thématique océan « jusque-là traitée en silos, avec des interactions, mais pas aussi poussées que nous voulons le faire, le projet prévoit de casser ces frontières, sans pour autant procéder à un grand soir institutionnel ».

« Nous avons décrit la création d'une graduate school qui va être ce lieu d'incubation, de co-construction et de convergence de l'ensemble des acteurs, où se déploieront les formations aux interfaces, qui n'existent pas encore. La société aura besoin de ces compétences. »

Il s'agit d'un espace, sans murs, ouvert à l'ensemble de nos partenaires, à la fois ONR (Organismes nationaux de recherche) : l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) très engagé à travers nos quatre UMR (Unité mixte de recherche), le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), mais aussi l'IRD (Institut de recherche pour le développement), et bien sûr l'Ifremer ; et aussi des écoles comme l'Enib, l'Ensta (École nationale supérieure de techniques avancées) Bretagne, l'IMT (Institut Mines-Télécom) Atlantique, etc. »

#### Le choix d'un nom sans référence au territoire : « Brest s'est faite par la mer »

Interrogé sur la réaction des collectivités au choix d'un nom qui ne fait plus référence au territoire, Pascal Olivard indique : « Elles ont bien réagi, car Brest s'est faite par la mer et a su tirer parti de ses atouts. En témoignent l'implantation du siège d'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer), la présence de l'Ipev (Institut polaire français Paul-Emile Victor), et de partenaires industriels majeurs (Thalès, etc). C'est un écosystème qui vit de et par la mer. »

### La création d'un EPE avec Bretagne INP comme établissement-composante : « L'ingénierie brestoise doit se réorganiser »

Pour Pascal Olivard, cette transformation institutionnelle « n'est que la conséquence du projet scientifique. On le fait, car c'est le moyen de porter au mieux ce projet ».

Elle porte sur le volet ingénierie : « Nous avons une école d'ingénieurs, l'Esiab, spécialisée sur les questions agro, nous avons aussi des

filières qui relèvent de l'ingénierie, mais qui sont peu visibles. Et il y a l'Enib avec qui nous avons un partenariat déjà très fort. »

Alexis Michel insiste sur la nécessité de clarifier le paysage brestois : « La région académique de Rennes est celle où il y a le plus d'écoles d'ingénieurs après l'Île-de-France : il y a toutes les marques, sauf l'INP, et des écoles plutôt de petite taille, avec une complexité supplémentaire du fait de la multiplicité des tutelles.

Les grands mouvements de rapprochement ou de fusion ne sont pas encore venus en Bretagne, et d'autant plus à Brest, métropole qui compte peut-être le plus grand nombre d'écoles d'ingénieurs par habitant. Or, dans un contexte de concurrence, il y a un risque pour les écoles de se retrouver en difficulté.

L'ingénierie brestoise doit donc se réorganiser pour mieux servir son territoire et s'insérer dans une politique de site puissante. L'EPE vient apporter ce mécano administrativo-politique qui manquait pour opérer une réorganisation répondant à cette complexité. »

Il ajoute : « Finalement, la récente déclaration de Sylvie Retailleau à France Universités sur sa vision des politiques de site nous aide, car cela permet de montrer l'alignement entre ce que nous avons prévu de faire, et ce que l'État attend de nous. »

## D'autres forces d'ingénierie pourraient rejoindre l'INP

Pascal Olivard indique que le dossier remis à l'ANR mentionne le fait que d'autres forces d'ingénierie de l'UBO pourraient rejoindre l'INP sous forme d'écoles ou de départements.

- « Le génie mécanique par exemple, où on a déjà des forces.
- On pense aussi à l'institut d'actuaire même si cela peut sembler loin à première vue, mais il a un fonctionnement similaire à une école d'ingénieurs et il est spécialisé sur la prévention du risque : des compétences intéressantes pour prévoir les scénarii possibles sur les changements globaux de l'océan.
- On pense aussi à l'institut de géo-architecture qui traite de l'aménagement du territoire et donc du littoral.
- Et il y a trois points de suspension, car on a aussi identifié une filière télécom et réseaux et informatique. Il y a de vrais potentiels pour se doter d'une force d'ingénierie donnant à ce futur institut une taille critique. »

Quant à l'intégration d'autres écoles du site brestois, Pascal Olivard déclare : « À ce stade, les conditions ne sont pas remplies pour faire entrer d'autres établissements, notamment pour des questions de tutelles ou de trajectoires. Certains auraient aimé qu'Ensta Bretagne entre dans le projet. Je crois que tous les combats ne sont pas à mener, en tout cas pas tout de suite. »

Mais il insiste sur le fait que les établissements partenaires se mettent sous l'ombrelle de la future Université océanographique de France.

*« C'est le label université qui l'emporte et qui porte l'ambition au niveau international. Il y a déjà 30 ans de chemin derrière nous, et on a choisi la meilleure voie pour avancer. »*

## « Ce n'est pas une spécialisation, mais une différenciation qui embarque tout le monde »

Interrogés sur la réaction de leurs communautés respectives à ce projet, Pascal Olivard indique : « Le partage avec la communauté n'avait pas pu se faire, et donc mon rôle est de le présenter, ce que j'ai fait le 30/05. »

Selon lui, le projet a été globalement bien reçu, mais a pu susciter quelques craintes quant à l'orientation thématique.

« Notre démarche vise la différenciation, ce qui peut faire peur, même si ce n'est pas une spécialisation. La différenciation embarque tout le monde. Nous continuerons donc à avoir par exemple un très bon laboratoire de mathématiques même s'il ne fait pas de modélisation pour l'océan, ou à faire de l'ethnologie où nous venons de décrocher une ERC (European Research Council) consolidator, sans forcer personne. En revanche, il y a des équipes et composantes qui auront intérêt, de par leurs expertises et appétences, à rejoindre ce projet. »

*« C'est mon travail de porter ce message et de rassurer, pour que l'ensemble de la communauté trouve sa place. Je n'oublie pas la raison d'être de l'UBO telle qu'imaginée lors de sa création en 1971 : être au service de son territoire. L'UBO est et doit rester pluri-disciplinaire. »*



**Ne pas laisser de place à l'ambiguïté »**

Alexis Michel ajoute : « Le projet est doublement expérimental, par la manière dont on le construit avec un EPE, et parce qu'il n'y a pas d'autre ambition thématique de ce niveau en France, c'est très nouveau. Il s'agit donc d'être très prudent et clair sur la manière dont nous l'envisageons, et dont nous l'énonçons pour ne pas laisser de place à l'ambiguïté. »

« Nous sommes sur un objet global qui vient mettre en lumière ce qu'on sait faire, mais nous devons continuer à penser nos espaces universitaires comme des espaces de liberté. On a besoin que chacun puisse être au rendez-vous de cette ambition, ce qui implique plusieurs niveaux d'implication. Mais nous souhaitons vraiment embarquer tout le monde dans la dynamique. »

Pour ce qui est de la réaction des personnels et étudiants de l'Enib, Alexis Michel indique que « la nécessité d'une transformation institutionnelle est dans les consciences depuis pas mal de temps ; le projet sur la table est un scénario de maturité. »

*« Cela n'empêche pas qu'il reste des questions à traiter, mais on est dans quelque-chose de maîtrisé, avec une projection sur les prochains mois et certains personnels sont presque impatients. »*

*Sur le volet scientifique du projet, on nous dit "enfin !" Les débats arriveront sûrement quand les choses seront plus écrites et balisées, mais la culture de la parole est forte et tout est là pour que le débat puisse avoir lieu. »*

## Des projets de statuts pour début 2024 ; les prochaines étapes

Sur les prochaines étapes, Pascal Olivard annonce la mise en place en septembre de commissions des statuts, et de groupes de travail « pour définir les cibles et les trajectoires et qui seront largement ouverts. »

« L'idée est d'aboutir à des statuts début 2024 pour un vote des instances avant l'été 2024, et ainsi enclencher la validation par la tutelle. La création devra être effective au 01/01/2025 pour un atterrissage au 01/01/2028 en grand établissement, dans le cadre légal actuel. »

Les porteurs du projet ont demandé 20 M€ dans le cadre d'Excellences. « Lors de l'audition, on nous a dit qu'on demandait trop, mais je m'en suis défendu, car jusqu'à présent nous n'avons pas émergé aux millions mis sur la table du PIA (Programme d'investissements d'avenir), nous n'avons eu que des lots de consolation. »

*« Nous avons besoin de ce soutien, sans quoi on ira moins vite et moins haut. Il faut savoir ce que veut la France pour sa politique maritime. Les collectivités sont à nos côtés et veulent nous accompagner, même s'ils n'ont pas l'imprimante à billets. Ensuite, quoi qu'il arrive, nous allons cranter le projet et nous doter d'une force d'ingénierie digne de ce nom. »*

Il indique avoir demandé des moyens humains, dans le cadre du dialogue de performance, « notamment pour avoir des juristes de haut vol. Même si d'autres ont essuyé des plâtres, ce genre de dossier est complexe. Il faudra rapidement des moyens humains pour le pilotage de projet. »

## Une évolution à prévoir de l'alliance universitaire de Bretagne

L'UBO et l'Enib sont engagées depuis 2020 dans l'Alliance universitaire de Bretagne, avec l'UBS (Université de Bretagne-Sud), une convention de coordination territoriale.

« Elle va devoir changer de forme du fait de la création de l'EPE, mais elle ne disparaît pas. Nous ferons une convention d'association sur le plan légal, mais sans notion de chef de file, et qui conserve tout cet aspect de partenariat stratégique avec l'UBS. »

« Nous le rappelons souvent avec Virginie Dupont, présidente de l'UBS, nous avons dix laboratoires en cotutelle. Nous avons donc destin lié avec l'UBS et cela ne changera pas. A l'extrême opposé, nous ne souhaitons pas fusionner avec l'UBS qui a son identité, son territoire. »

Alexis Michel précise que l'ENSIBS, école interne de l'UBS, sera associée à Bretagne INP « suivant une formule qui lui permettra d'exploiter la marque, sans sortir du giron de l'UBS ».



## Université de Bretagne Occidentale (UBO)

---

**Catégorie :** Université

---

### Adresse du siège

Présidence  
3 rue des Archives  
CS 93837  
29238 Brest Cedex 2 France

---

### Général

---

Date de création	1971
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Brest (siège), Quimper, Morlaix, Saint-Brieuc, Vannes et Rennes
Composantes	6 UFR, 6 instituts (Euria, IAE, Ipag, IUEM, Irem, IFMK et géoarchitecture) 2 IUT et 3 écoles (Espé, Esiab et Sages-femmes)
Regroupement d'appartenance	Alliance universitaire de Bretagne (coordination territoriale)
PIA	<ul style="list-style-type: none"><li>• Disrupt Campus (2017)</li><li>• EUR IsBLue (2017)</li></ul>
Présidence	Président : Pascal Olivard

### Effectifs étudiants

---

2006-07	16 413
2007-08	15 971
2008-09	17 953
2009-10	18 420
2010-11	17 236
2011-12	17 135
2012-13	17 916
2013-14	18 293
2014-15	18 643
2015-16	19 864
2016-17	20 213
2017-18	20 604
2018-19	20 991
2019-20	25 422
2020-21	25 764

Source(s) : Open Data Esri

---

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

### Effectifs de doctorants contractuels

---

2012-13	131
2013-14	128
2014-15	136
2015-16	136
2016-17	151
2017-18	155
2018-19	140
2019-20	134

Source(s) : Open Data Mesri

### Effectifs E-C titulaires

---

2010-11	685
---------	-----

2011-12	694
2012-13	692
2013-14	696
2014-15	701
2015-16	703
2016-17	706
2017-18	702
2018-19	707
2019-20	700

Source(s) : Open Data Mesri

---

*Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.*

### Produits encaissables (M€)

---

2010	157,2 M€
2011	163,4 M€
2012	162,8 M€
2013	167,6 M€
2014	173,3 M€
2015	175,6 M€
2016	178,3 M€
2017	173,9 M€
2018	182,0 M€
2019	178,1 M€
2020	184,5 M€
2021	183,9 M€

Source(s) : Open data Mesri

---

*Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.*

### Dépenses de personnel (M€)

---

2010	127,9 M€
------	----------

2011	131,6 M€
2012	134,1 M€
2013	138,7 M€
2014	140,2 M€
2015	142,7 M€
2016	146,4 M€
2017	147,4 M€
2018	152,2 M€
2019	152,3 M€
2020	154,9 M€
2021	156,6 M€

Source(s) : Open data Mesri

### Fonds de roulement (en jours)

---

2010	65,8
2011	66,2
2012	56,4
2013	48,7
2014	47,9
2015	40,0
2016	22,6
2017	13,4
2018	13,9
2019	9,1
2020	11,6
2021	5,1

Source(s) : Open data Mesri

---

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

### Résultats PIA

---

EUR	Vague 1 (2017) : 11,11M€ pour 1 projet
-----	--

Fiche n° 1748, créée le 28/04/2014 à 11:44 - MàJ le 28/04/2014 à 11:46



## Enib (École nationale d'ingénieurs de Brest)

Ecole d'ingénieurs publique

**Catégorie :** Ecole d'ingénieurs

### Adresse du siège

Technopôle Brest-Iroise  
CS 73862  
29238 Brest Cedex 2 France

### Général

Date de création	1961
Statut	EPA (Etablissement public à caractère administratif)
Tutelle(s)	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Siège	Brest
Regroupement d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AUB ;</li> <li>• groupe Eni ;</li> <li>• IMT ;</li> <li>• Cdefi ;</li> <li>• CGE.</li> </ul>
Direction	Directeur : Alexis Michel (depuis septembre 2019)

### Etudiants ingénieurs en formation initiale

2016-17	605
2017-18	676
2018-19	733
2019-20	791
2020-21	791

*Source(s) : Données certifiées CTI.*

### Doctorants encadrés par des E-C ou chercheurs de l'école

2016-17	23
---------	----

2017-18	26
2018-19	35
2019-20	37
2020-21	32

*Source(s) : Données certifiées CTI*

### Enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents

---

2020-21	38
---------	----

*Source(s) : Données certifiées CTI*

---

Fiche n° 4337, créée le 01/09/2016 à 11:32 - MàJ le 06/12/2019 à 18:45

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »